



Bulletin Officiel

N°6285 Mercredi 03 Février 2021

www.cmf.tn26^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDES SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19	2
TAWASOL GROUP HOLDING	3

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

TAWASOL GROUP HOLDING	4
-----------------------	---

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

TAWASOL GROUP HOLDING	5-7
SOCIETE DES INDUSTRIES PHARMACEUTIQUES DE TUNISIE -SIPHAT-	8-9

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

HANNIBAL LEASE HL SUBORDONNE 2021-01	10-17
--------------------------------------	-------

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE -STB-	18-25
------------------------------------	-------

ANNEXE I

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

ANNEXE II

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (mise à jour en date du 06/01/2021)

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2020

- SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE TEBOULBA -SOPAT-

COMMUNIQUÉ DU CMF

**TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDÉS
SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19**

Compte tenu des conséquences économiques de la pandémie de COVID 19, le Conseil du Marché Financier se mobilise pour accompagner les sociétés, afin de faire face à l'éventuelle complexité liée à la mise en œuvre de la réglementation sur l'information financière.

Dans ce cadre, et en concertation avec le Conseil National de la Comptabilité, le Conseil du Marché Financier, attire l'attention des institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016), sur la nécessité de prise en compte des implications comptables, des décisions de soutien prises par les autorités publiques en faveur des ménages et des entreprises afin de faire face aux conséquences économiques engendrées par la pandémie de COVID 19.

Il est à rappeler que le comité auxiliaire au Conseil National de la comptabilité, créé par le président dudit conseil, saisi sur la question relative au traitement comptable des modifications des flux de trésorerie contractuels des financements accordés par les institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016) et des institutions de micro finance (IMF sous forme de sociétés anonymes régies par le décret-loi n°2011-117 du 5 novembre 2011 tel que modifié par la loi n°2014-46 du 24 juillet 2014), a émis un avis portant sur le traitement comptable susvisé.

Les institutions financières sus-indiquées sont, de ce fait, appelées à se conformer aux dispositions de l'avis du Conseil National de la Comptabilité n°2020-A du 30 décembre 2020, portant sur le traitement comptable des modifications des financements accordés aux bénéficiaires suite à la pandémie de COVID 19.

COMMUNIQUÉ DU CMF

Suite à la publication par la société TAWASOL GROUP HOLDING du communiqué de presse ci-dessous, la cotation du titre TAWASOL GROUP HOLDING reprendra le jeudi 04 février 2021.

2021 - AC - 006

AVIS DES SOCIÉTÉS (*)

COMMUNIQUE DE PRESSE

TAWASOL GROUP HOLDING SA.

Siège Social : 20, Rue des entrepreneurs Charguia II, Ariana, Tunisie

Suite à la réunion de son Conseil d'Administration (CA) tenu le 25 Janvier 2021, Tawasol Group Holding (TGH) a approuvé un plan visant à opérer une restructuration de la Holding et de son pôle Telecom par une opération de réduction de capital de TGH de 20% passant de 108 MD à 86.4 MD donnant lieu à la distribution d'un élément d'actif.

L'offre est structurée comme une réduction de capital de TGH de 20% passant de 108 MD à 86.4 MD donnant lieu à la distribution d'un élément d'actif au profit de ses actionnaires actuels :

Cette opération prévoit que TGH distribuera sa participation détenue à 100% dans la société Hayatcom SA envers les actionnaires de TGH. Chaque actionnaire recevra une quotité proportionnelle d'actions de Hayatcom en fonction du nombre de titres TGH qu'il possède.

Un actionnaire ayant 60 actions TGH se verrait attribuer 5 actions Hayatcom contre l'annulation de 12 actions TGH. Suite à cette opération, Hayatcom sera une société faisant appel public à l'épargne.

En effet, la combinaison de la croissance remarquable de Hayatcom à l'international, sa solide position de leader et ses énormes opportunités de marché a clairement motivé la décision du CA de TGH afin d'apporter une meilleure flexibilité financière ainsi que de nouveaux horizons stratégiques à la société Hayatcom.

Une communication financière de Hayatcom sera tenue le mercredi 03 mars 2021.

Ainsi, TGH prévoit de tenir une assemblée des actionnaires au premier trimestre 2021 afin de statuer sur cette proposition et de fixer définitivement les modalités de la mise en œuvre de cette opération.

Un dossier relatif à l'opération sera transmis au Conseil du Marché Financier.

() Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS**TAWASOL GROUPE HOLDING**

Siège Social : 20, Rue des entrepreneurs Zone Industrielle Charguia II - Tunis

La société Tawasol Groupe Holding publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2020.

Indicateurs d'activité de la société Tawasol Groupe Holding relatifs au 4ème trimestre de l'année 2020

Chiffres consolidés (en milliers de DT)	Performance du 4ème Trimestre		Var. %		Cumul au 31/12		Var. %		
	Désignation	T4-2020	T4-2019	en Valeur	en%	2020	2019	en Valeur	en%
Revenus									
Réseau de télécommunication	4 445	3 501	944	27%	16 191	16 615	-425	-3%	
Local	2 275	1 660	615	37%	7 923	8 382	-459	-5%	
Algérie	62	205	-143	-70%	247	1 129	-882	-78%	
Export Afrique	2 108	1 636	472	29%	8 021	7 104	917	13%	
Promotion Immobilière	1 679	20 253	-18 574	-92%	4 102	28 854	-24 752	-86%	
Réseau d'infrastructure	6 293	9 684	-3 391	-35%	19 731	33 517	-13 786	-41%	
Industrie	8 208	5 674	2 534	45%	19 619	30 932	-11 313	-37%	
Local	8 208	5 674	2 534	45%	19 619	30 932	-11 313	-37%	
Export	-	-	-	-	-	-	-	-	
Production	26 214	18 412	7 802	42%	63 872	87 188	-23 316	-27%	
Dont Pôle promotion immobilière	6 886	2 028	4 858	239%	8 011	10 068	-2 057	-20%	
Investissements	59	793	-734	-93%	708	1 984	-1 276	-64%	
Investissements corporels	59	793	-734	-93%	708	1 984	-1 276	-64%	
Investissements financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	
Structure de l'endettement					80 007	92 785	-12 778	-14%	
Endettement à long et moyen terme					31 839	14 665	17 174	117%	
Dont promotion immobilière					3 600	4 086	-486	-12%	
Endettement à court terme net					48 168	78 120	-29 952	-38%	
Dont promotion immobilière					9 820	22 667	-12 847	-57%	

Source: Information comptable et de gestion.

1) les chiffres relatifs à l'année 2019 sont non audités et issus de l'information comptable et de gestion des sociétés filiales

Faits récents :

- Le dernier trimestre de l'année a été marqué par l'amorçage et la reprise des activités des différents pôles par rapport aux trois premiers trimestres de l'année ;
- La signature d'un nouveau marché Gazoduc avec la STEG d'une valeur de 41 MTND en hors taxes (début des travaux 1^{er} Trimestre 2021) ;
- Le renforcement de la présence du pôle Telecom en Afrique subsaharienne et en Europe (Éthiopie et France) ;
- La consolidation du haut de bilan par la restructuration de l'endettement bancaire du groupe à travers l'obtention de nouveaux crédits à long et moyen termes, en compensation des engagements de courts termes afin de faire face aux périodes d'arrêts des chantiers et aux retards de paiement des clients et donneurs d'ordre suite au Covid-19 ;

1. Le pôle réseau de télécommunication :

Le pôle a terminé le 4^{ème} Trimestre de 2020 avec une croissance de 27% comparativement à la même période de 2019 avec un volume de chiffre d'affaires de 4.4 MDT contre 3.5 MDT.

2. Le pôle Réseau d'Infrastructure

Le pôle maintient un portefeuille d'activités diversifié constitué de grands projets (ETAP, STEG....) Cependant les restrictions de mobilité des personnes et les mesures de confinement telles que les fermetures des sites ont fortement réduit la production.

Les revenus réalisés par le pôle au titre du 4^{ème} trimestre 2020 se sont élevés à 6.3 MDT contre 9.7 MDT réalisés au cours de la même période de 2019, enregistrant une baisse de 35% pour une baisse annuelle cumulée de 41%.

3. Le pôle Industrie

Après le repli de son marché sur le 2^{ème} et 3^{ème} trimestre 2020, les ventes du groupe en profilé d'aluminium au cours du 4^{ème} trimestre ont atteint 8.2 MDT renouant ainsi avec ses niveaux d'activité historiques.

Face à cette reprise du marché, le groupe a réussi le challenge de sécuriser en commandes confirmées ses approvisionnements importés en matières premières pour l'année 2021 dans un marché à l'international très difficile.

4. Le pôle immobilier

Les ventes du pôle au titre du quatrième trimestre de l'année 2020 se sont élevées à 1.7 MDT, réalisés sur les projets Jnaynet Monfleury et Jupiter.

Les investisseurs se sont intéressés, courant le quatrième trimestre, à réinvestir sur le marché de l'immobilier après l'attentisme observé sur le 2^{ème} et 3^{ème} trimestre de l'année.

Le stock restant est de 37 appartements parmi 184 construits sur le projet Jnaynet Monfleury, soit un taux de vente de 80%, et 5 villas parmi 38 construites sur le projet Jupiter, soit un taux de vente de 87%.

La production de l'exercice 2020 du pôle, a atteint 8 MDT constitué principalement par les travaux de développement du lotissement Jnaynet El Manar dans l'achèvement est prévu au mois de Juin (51 Lots).

La valeur en stock de logements non encore vendus et de terrain au 31 décembre 2020 est de 38.3MDT.

5. Analyse de l'endettement net consolidé

Le total endettement consolidé du groupe continue de baisser passant de 92.8 MDT au 31/12/2019 à 80 MDT au 31/12/2020.

Au cours du 4^{ème} trimestre le groupe a réussi à mettre en place un programme de restructuration de son endettement bancaire à court terme.

L'objectif de cette action de consolidation du haut de bilan a été de soulager la trésorerie à court terme des sociétés opérant dans ou à lien directe avec le marché des travaux et de la construction, à savoir Retel et palma dont la trésorerie a été fortement impactée par les arrêts de chantiers dans le pays et les retards de paiement des clients.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS**Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie « SIPHAT »**

Siège social : Fondouk Choucha 2013 Ben Arous

La société « SIPHAT » publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2020.

exprimé en dinars

	4 ^{ème} trimestre 2020 ^(*)	4 ^{ème} trimestre 2019	exercice 2020 ^(*)	exercice 2019
I. CHIFFRE D'AFFAIRES				
A-MODELE OFFICINAL				
FORMES SECHES	641 956	770 407	1 717 406	4 719 131
FORMES PATEUSES	392 376	1 063 414	847 233	3 400 835
FORMES LIQUIDES	87 435	550 098	459 192	1 912 842
TOTAL 1	1 121 767	2 383 919	3 023 831	10 032 808
B-MODELE HOSPITALIER				
FORMES SECHES	1 593 519	1 165 354	4 354 409	5 750 493
FORMES PATEUSES	40 028	72 969	193 260	913 283
FORMES LIQUIDES	1 116 236	880 246	3 434 480	4 906 702
TOTAL 2	2 749 783	2 118 569	7 982 149	11 570 478
C-EXPORT	0	348 598	273 697	759 188
TOTAL 3	0	348 598	273 697	759 188
D-PARAMEDICAL	386 080	-	4 901 025	-
TOTAL 4	386 080	-	4 901 025	-
TOTAL GENERAL DU CHIFFRE D'AFFAIRES	4 257 630	4 851 086	16 180 702	22 362 474
II. PRODUCTION				
A-MODELE OFFICINAL				
FORMES SECHES	535 049	755 754	1 552 044	4 534 328
FORMES PATEUSES	356 876	1 015 077	818 308	3 105 273
FORMES LIQUIDES	79 501	503 221	490 013	1 713 291
TOTAL 1	971 426	2 274 052	2 860 365	9 352 892
B-MODELE HOSPITALIER				
FORMES SECHES	1 641 378	978 688	3 813 334	5 045 774
FORMES PATEUSES	0	93 542	195 919	745 617
FORMES LIQUIDES	1 009 913	946 202	2 849 247	4 558 331
TOTAL 2	2 651 291	2 018 432	6 858 500	10 349 722
C-PARAMEDICAL	440 771	-	5 337 289	-
TOTAL 3	440 771	-	5 337 289	-
TOTAL GENERAL DE LA PRODUCTION	4 063 488	4 292 484	15 056 154	19 702 614
III. INVESTISSEMENTS			0	886 642
IV. ENDETTEMENT CMT+DLT			55 800 000	31 700 000

* Les chiffres mentionnés ci-dessus sont provisoires, et non audités par le commissaire aux comptes.

1. Chiffre d'affaires :

Le chiffre d'affaires est passé de 22,362 MDT au cours de l'année 2019 à 16,180 MDT durant l'année 2020 (une baisse de -6,181 MDT soit - 27,64 %).

La Siphat a lancé des nouveaux produits paramédicaux des solutions et gel hydro-alcoolique, elle a enregistré ainsi un chiffre d'affaires de 4,901 MDT et ce durant la période allant du 01/03/2020 au 31/12/2020.

Le chiffre d'affaires à l'export réalisé au cours de l'année 2020 est de l'ordre de 0,273 MDT enregistrant une baisse de -64 % par rapport à l'année 2019.

*** un arrêt de l'activité à l'export dû à un report de commandes vers la Libye (COVID-19).

2. Production :

La valeur de la production est passée de 19,702 MDT durant l'année 2019 à 15,056 MDT au cours de l'année 2020 (une baisse de -4,646 MDT soit -23,58 %).

*** une baisse des ventes des spécialités hospitalières et officinales qui s'expliquent essentiellement par un retard d'approvisionnement en matières premières (effet COVID-19).

3. Endettement :

L'endettement est passé de 31,700 MDT au 31 décembre 2019 à 55,800 MDT au 31 décembre 2020 enregistrant ainsi une hausse de 76%. Ce niveau d'endettement s'explique essentiellement par :

- Un crédit mobilisable de 4 MDT pour la constitution des stocks de sécurité de trois mois de matières premières et ACE et d'un mois de produits finis.

- Un compte courant actionnaires ouvert au nom de la PCT, provient de l'opération de réduction du capital opérée au cours de l'exercice 2001 suite à l'introduction en bourse de la société de 6 MDT.

- Un crédit moyen terme contracté avec la BH de 2 MDT (principal restant 1MDT).

* Fin mai-début juin / la Siphat a contracté deux nouveaux crédits de 3MDT auprès de la B.H et un deuxième crédit de 6MDT auprès de l'A.T.B

- Un crédit moyen terme contracté avec l'UBCI de 3,3 MDT

* au quatrième trimestre:

- deux crédits moyen terme auprès de STB de 1 MDT et de 1,15 MDT ;

- deux crédits contractés avec la BH de 0,45MDT et 0,4MDT avec l'UIB ;

- Un passif courant entre crédit fournisseur et concours bancaires de l'ordre de 29,5 MDT.

4. Ressources Humaines :

Une baisse de 10 % de l'effectif de la SIPHAT (493 agents au cours de l'année 2020 contre 548 agents pour l'année 2019).

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**Emprunt Obligataire Subordonné
« HL Subordonné 2021-01 »**

Décisions à l'origine de l'opération

L'Assemblée Générale Ordinaire de la société Hannibal Lease réunie le 16/06/2020 a autorisé l'émission par Hannibal Lease d'un ou plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés d'un montant de Cent Millions de Dinars (100 000 000 DT) sur 2020 et 2021 et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le 07/01/2021 a approuvé les modalités et les conditions de l'emprunt obligataire subordonné « HL subordonné 2021-01 » à savoir :

- a. Montant de l'emprunt : 10 000 000 dinars susceptible d'être porté à obligataire subordonné 15 000 000 dinars ;
- b. Nominal de l'obligation : 100 dinars par Obligation subordonnée; subordonnée
- c. Forme d'Obligation : les obligations subordonnées sont nominatives ; subordonnée
- d. Prix d'émission : 100 dinars par Obligation subordonnée payable intégralement à la souscription ;
- e. Taux d'intérêt
- Catégorie A: 10% et/ou TMM+3,25% brut par an au choix du souscripteur ;
 - Catégorie B: 10,1% et/ou TMM+3,5% brut par an au choix du souscripteur ;
- f. Durée
- Catégorie A : 5 ans
 - Catégorie B : 7 ans dont deux années de grâce
- g. Amortissement normal : les obligations subordonnées sont amortissables annuellement par un cinquième de la valeur nominale, soit 20 dinars par obligation subordonnée. Cet amortissement commence à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B.

Montant nominal de l'emprunt

L'emprunt obligataire subordonné « **HL subordonné 2021-01** » est d'un montant de 10 000 000 dinars susceptible d'être porté à 15 000 000 dinars divisé en 100 000 obligations subordonnées susceptibles d'être portées à 150 000 obligations subordonnées de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt « **HL subordonné 2021-01** » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront ouverts à partir du **10 février 2021** et clôturés au plus tard le **26 février 2021**. Ils peuvent être clôturés, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (15 000 000 de dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 150 000 obligations subordonnées.

En cas de non placement intégral de l'émission au **26 février 2021**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions au présent emprunt obligataire subordonné et les versements seront reçus à partir du **10/02/2021** auprès de **MAC SA** intermédiaire en bourse, sis au Green Center – Bloc C 2ème étage, Rue du Lac constance – Les Berges du Lac Tunis

But de l'émission

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la mobilisation des ressources nécessaires à l'exploitation ainsi que l'amélioration du ratio de solvabilité d'Hannibal Lease.

Caractéristiques des titres émis

Dénomination de l'emprunt de HL subordonné 2021-01

Nature des titres Titres de créance

Forme des obligations subordonnées des Nominatives

Catégorie des titres Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance défini par la clause de subordination

Modalités et délais de délivrance des titres Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations subordonnées souscrites délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté, MAC SA, intermédiaire en Bourse

Législation sous laquelle les titres sont créés Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination. De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3 : des obligations.

Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n° 91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.

Prix de souscription et modalités de paiement

Les obligations subordonnées seront émises au pair, soit **100** dinars par obligation subordonnée, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts

Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **26 février 2021**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises qui servira de base à la cotation en bourse est fixée au **26 février 2021**, soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt.

Date de règlement

Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Pour la Catégorie A d'une durée de 5 ans :

-Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **3,25%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 325 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de **Février** de l'année N-1 au mois de **Janvier** de l'année N.

-Taux fixe : Taux annuel brut de **10%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Pour les catégories B d'une durée de 7 ans dont deux années de grâce

-Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **3,5%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 350 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de **Février** de l'année N-1 au mois de **Janvier** de l'année N.

-Taux fixe : Taux annuel brut de **10,1%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Amortissement et remboursement

Toutes les obligations subordonnées émises sont amortissables d'un montant annuel constant de **20 dinars** par obligation subordonnée soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **26/02/2026** pour la catégorie A et le **26/02/2028** pour la catégorie B.

Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de **100** dinars par obligation subordonnée.

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **26/02** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **26/02/2022** pour les deux catégories.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **26/02/2022** pour la catégorie A et le **26/02/2024** pour la catégorie B.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

Taux de rendement actuariel et Marge actuarielle

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe)

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **10%** l'an pour la catégorie A et de **10,1%** pour la catégorie B.

Marge actuarielle (souscription à taux variable)

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêté au mois de décembre 2020 (à titre indicatif), qui est égale à 6,86% ; et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 10,11% pour la catégorie A et de 10,36% pour la catégorie B. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **3,25%** pour la catégorie A et de **3,50%** pour la catégorie B, et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt subordonné

Durée totale

Les obligations de l'emprunt obligataire subordonné « HL subordonné 2021-01 » seront émises selon deux catégories :

- ✓ Une Catégorie A : sur une durée de **5 ans** ;
- ✓ Une Catégorie B : sur une durée de **7 ans** dont deux années de grâce ;

Durée de vie moyenne

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée est de **3 ans** pour la catégorie A et de **5 ans** pour la catégorie B.

Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe)

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations subordonnées de cet emprunt est de **2,66 années** pour la catégorie A et de **4,10 années** pour la catégorie B.

Rang de créance et maintien de l'emprunt à son rang

Rang de créance

En cas de liquidation de l'émetteur, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur.

Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence « HL 2020 » enregistré auprès du CMF en date du **19 août 2020** sous le n° **20-002**. Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales. Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

Maintien de l'emprunt à son rang

L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances de même nature qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Garantie

Le présent emprunt obligataire subordonné n'est assorti d'aucune garantie.

Notation de la société

Le **25/11/2020**, l'agence de notation Fitch Ratings a abaissé la note nationale à long terme de « Hannibal Lease », de BB- (tun) à B+ (tun) ainsi la note de la société s'établit comme suit:

- ✓ Note à long terme : B+ (tun) ;
- ✓ Note à court terme : B (tun) ;
- ✓ Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable.

Notation de l'émission

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué, sur l'échelle nationale, la note B- (tun) à la présente émission de la société Hannibal Lease et ce, en date du **08/01/2021**.

Signification des notes nationales

BB+, BB, BB- (long terme) : Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts reste sensible à l'évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières. Les signes « + » et « - » peuvent être utilisés pour marquer des nuances de qualité.

B (court terme) : Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure est très sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières.

Mode de placement

L'emprunt obligataire subordonné « **HL subordonné 2021-01** » est émis par Appel Public à l'Epargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes, à tout investisseur potentiel ayant une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées.

Les souscriptions à cet emprunt subordonné seront reçues aux guichets de MAC SA, intermédiaire en bourse Green Center, Bloc C, 2ème étage, Rue du Lac Constance 1053 Les Berges du Lac.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations subordonnées

L'émission d'un emprunt obligataire subordonné est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations subordonnées, l'article 333 du code des sociétés commerciales est applicable : les porteurs des obligations subordonnées sont rassemblés en une Assemblée Générale Spéciale qui désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations subordonnées. Les dispositions des articles 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des porteurs des obligations subordonnées et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations subordonnées a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres

Les intérêts annuels des obligations subordonnées de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi N°96-113 du 30/12/96, portant loi de finance pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de **20%**. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations subordonnées revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 13 de la loi de finances 2017, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1^{er} janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de cinq mille dinars (**5 000 dinars**) sans que ce montant n'excède trois mille dinars (**3 000 dinars**) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations subordonnées

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations subordonnées détenues ainsi que la tenue du registre des obligations subordonnées de l'emprunt obligataire subordonné « **HL subordonné 2021-01** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par MAC SA, intermédiaire en bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la catégorie et le taux d'intérêt choisi par ce dernier ainsi que la quantité des obligations subordonnées y afférente.

Marché des titres

En janvier 2021, il existe quinze (15) emprunts obligataires en cours émis par l'émetteur qui sont cotés sur le marché obligataire.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie négociés sur des marchés de titres étrangers.

Hannibal Lease s'engage à charger l'intermédiaire en bourse MAC SA de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt obligataire subordonné « HL subordonné 2021-01 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing

Hannibal Lease s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire subordonné «HL subordonné 2021-01», à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING, en vue de la prise en charge des obligations subordonnées souscrites.

Tribunal compétent en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement, et à l'extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

FACTEURS DE RISQUES SPECIFIQUES LIES AUX OBLIGATIONS SUBORDONNEES

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

Nature du titre

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination.

La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur.

Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (**clause de subordination telle que définie dans le paragraphe «Rang de créance »**).

Qualité de crédit de l'émetteur

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sureté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur. En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

Le marché secondaire

Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé.

Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

RISQUE LIE A L'EMISSION DU PRESENT EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération « HL subordonné 2021-01 » visée par le CMF en date du 26/01/2021 sous le numéro 21-1050, du document de référence «HL 2020» enregistré par le CMF en date du 19 Août 2020 sous le N° 20-002 et de son actualisation enregistrée par le CMF en date du 27/11/2020 sous le N°20-002/A001.

La note d'opération et le document de référence « HL 2020» ainsi que son actualisation sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de Hannibal Lease, Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemman – Les Berges du Lac- 1053 Tunis, de MAC SA, intermédiaire en bourse, Green Center, Bloc C, 2ème étage, Rue du Lac Constance, les Berges du Lac, sur le site internet du CMF : www.cmf.tn et sur le site de MAC SA : www.macsa.com.tn.

2021-AS – 0105

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE
SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE



*Société Anonyme au capital de 776 875 000 dinars divisé en 155 375 000 actions
de nominal 5 dinars entièrement libérées
Siège social : Rue Hédi Nouira 1001 Tunis
Identifiant unique R.N.E : 0001237A
Tél : 70 140 000-Télex : N° 14135- 14815- 15376- 15377*

Emission d'un Emprunt Obligataire Subordonné
«STB Subordonné 2020-2 »
de 80MDT susceptible d'être porté à 110MDT
Sans recours à l'Appel Public à l'Epargne

1 Décision à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 28/07/2016 a autorisé l'émission par la banque d'un ou de plusieurs Emprunts Obligataires et/ou subordonnés pour un montant global de 300 millions de dinars, en une ou plusieurs tranches et ce sur une période de cinq ans, et a donné de même, pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants et arrêter les conditions et les modalités de chaque émission.

Dans le cadre de cette autorisation, la Société Tunisienne de Banque a émis deux emprunts privés clôturés respectivement pour un montant de 58 millions de dinars en 2017 et de 30 millions de dinars en 2018 et un emprunt par Appel Public à l'Epargne d'un montant de 100 millions de dinars émis en deux tranches de 50 millions de dinars chacune une en 2019 et une en 2020. Le reliquat de cette autorisation est de (112 Millions de dinars).

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la banque, réuni le 17 décembre 2020, a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné, sans recours à l'appel public à l'épargne, d'un montant de 80 MDT susceptible d'être porté à un montant maximum de 110MDT et ce, selon les conditions suivantes :

Catégories	DUREE	AMORTISSEMENT	Taux d'intérêt
Catégorie A	5 ans	constant par 1/5 à partir de la première année	8,25% et/ou TMM+2,25%
Catégorie B	7 ans avec 2 années de grâce	constant par 1/5 à partir de la troisième année	8, 5% et/ou TMM+2,5%
Catégorie C	5 ans	coupon unique	9 % pour un montant souscrit supérieur ou égal à 3 millions de dinars
Catégorie D	10 ans	constant par 1/10 à partir de la première année	TMM+2,75%
Catégorie E	16 ans	constant par 1/16 à partir de la première année à partir de la première année	TMM+2,85%

2 Renseignements relatifs à l'émission

2.1 Montant :

Le montant nominal du présent emprunt est fixé à 80 millions de dinars susceptible d'être porté à un montant maximum de 110 millions de dinars divisé en 800.000 obligations subordonnées susceptibles d'être portées à 1.100.000 obligations subordonnées de nominal 100 dinars.

Le montant définitif souscrit de l'emprunt subordonné «STB Subordonné 2020-2» fera l'objet d'une publication aux Bulletins Officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

2.2 Période de souscription et de versement :

Les souscriptions et les versements à cet emprunt subordonné seront reçus à partir du **31/12/2020** auprès de la STB Finance, Intermédiaire en bourse et seront clôturées au plus tard le lundi **15/02/2021**.

Les souscriptions peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (110 millions de Dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite du nombre des titres émis, soit un maximum de 1 100 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant inférieur à 110 millions de dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **15/02/2021**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **15/03/2021** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêt. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT dès la clôture effective des souscriptions.

2.3 But de l'émission

Cette émission est destinée à donner à la banque un complément de ressources financières stables pour :

- ✓ Renforcer davantage les fonds propres nets de la Banque en application de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17/12/1991 qui fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composants des fonds propres nets;

- ✓ Préserver l'adéquation entre les maturités et les taux des ressources et des emplois de la banque en adossant des ressources longues à des emplois longs;
- ✓ Assurer la mobilisation de ressources stables à moyen terme nécessaires au développement des activités de la banque ;
- ✓ Respecter les indicateurs de gestion prudentielle;
- ✓ Développer les activités de la banque, notamment l'activité de distribution de crédits et les activités de marché ;
- ✓ Se doter des ressources nécessaires pour la réalisation de son plan stratégique 2021-2025, notamment le financement des projets interne de la banque.

3 Caractéristiques des titres émis :

3.1 Nature, forme et délivrance des titres:

▪ **La législation sous laquelle les titres sont créés:** Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf.rang de créance).

De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le Code des Sociétés Commerciales, livre 4, titre1, sous-titre 5, chapitre 3 : des obligations.

Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.

▪ **Dénomination de l’Emprunt :** «STB Subordonné 2020-2»

▪ **Nature des Titres :** Titres de créance.

▪ **Forme des Titres :** Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.

▪ **Catégorie des Titres :** Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance).

▪ **Modalité et délais de délivrance des Titres :** Le souscripteur recevra, dès la clôture de l’émission, une attestation portant sur le nombre d’obligations subordonnées souscrites délivrée par l’intermédiaire en Bourse la STB Finance. L’attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d’intérêt choisi, ainsi que la quantité y afférente.

3.2 Prix de souscription et d’émission :

Les obligations subordonnées de la présente émission seront émises au pair, soit **100 dinars** par obligation subordonnée, payables intégralement à la souscription.

3.3 Date de jouissance des Intérêts :

Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre de la présente émission portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **15/02/2021** seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises est fixée au **15/02/2021**, soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt subordonné et ce, même en cas de prolongation de cette date.

3.4 Date de règlement :

Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

3.5 Taux d'intérêt :

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Pour la catégorie A. d'une durée de 5 ans :

- **Taux variable** : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,25% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels publiés du marché monétaire Tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 225 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de février de l'année N-1 au mois de janvier de l'année N.

- **Taux fixe** : Taux annuel brut de 8,25% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Pour la catégorie B. d'une durée de 7 ans avec 2 années de grâce :

- **Taux variable** : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,5% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels publiés du marché monétaire Tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 250 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de février de l'année N-1 au mois de janvier de l'année N.

- **Taux fixe** : Taux annuel brut de 8,5% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Pour la catégorie C. d'une durée de 5 ans coupon unique exclusivement réservée aux montants supérieurs ou égaux à 3 millions de dinars :

- **Taux fixe** : Taux annuel brut de 9% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée à la fin de la période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Cette catégorie est réservée aux montants souscrits supérieurs ou égaux à 3 millions de dinars.

Une obligation à coupon unique est un titre dont le remboursement s'effectue à l'échéance uniquement avec le paiement des intérêts capitalisés.

Pour la catégorie D. d'une durée de 10 ans :

- **Taux variable** : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,75% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels publiés du marché monétaire Tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 275 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de février de l'année N-1 au mois de janvier de l'année N.

Pour la catégorie E. d'une durée de 16 ans :

Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,85% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels publiés du marché monétaire Tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 285 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de février de l'année N-1 au mois de janvier de l'année N.

3.6 Amortissement et remboursement :

Les obligations subordonnées émises relatives aux catégories A et B sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 D par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B.

Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie C feront l'objet d'un seul amortissement in fine.

Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie D sont amortissables d'un montant annuel constant de 10 D par obligation, soit un dixième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année.

Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie E sont amortissables d'un montant annuel constant de 6,250 D par obligation, soit un seizième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le 15/02/2026 pour les catégories A et C, le 15/02/2028 pour la catégorie B, le 15/02/2031 pour la catégorie D et le 15/02/2037 pour la catégorie E.

3.7 Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de **100 dinars** par obligation subordonnée.

3.8 Paiement :

Les paiements annuels des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **15 Février** de chaque année auprès des dépositaires et à travers Tunisie Clearing.

Pour les catégories A, D et E, le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le 15/02/2022.

Pour la catégorie B, le premier paiement en intérêts aura lieu le 15/02/2022 et le premier remboursement en capital aura lieu le 15/02/2024.

Pour la catégorie C, le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le 15/02/2026.

3.9 Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

➤ Taux de rendement actuariel (Souscription à taux fixe)

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de 8,25% l'an pour la catégorie A, de 8,5% l'an pour la catégorie B et de 9,00% l'an pour la catégorie C et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'au remboursement final.

➤ Marge actuarielle (Souscription à taux variable)

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de novembre 2020 à titre indicatif, qui est égale à 7,0008% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 9,2508% pour la catégorie A, de 9,5008% pour les catégories B, de 9,7508% pour la catégorie D et de 9,8508% pour la catégorie E.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,25% pour la catégorie A, de 2,50% pour les catégories B, de 2,75% pour la catégorie D et de 2,85% pour la catégorie E, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

3.10 Durée totale :

Les obligations subordonnées du présent emprunt sont émises pour une durée de :

- ✓ 5 ans pour la catégorie A;
- ✓ 7 ans avec deux années de grâce pour la catégorie B;
- ✓ 5 ans coupon unique pour un montant souscrit supérieur ou égal à 3 millions de dinars pour la catégorie C.
- ✓ 10 ans pour la catégorie D;
- ✓ 16 ans pour la catégorie E.

3.11 Durée de vie moyenne :

La durée de vie moyenne pour les différentes catégories du présent emprunt subordonné est comme suit :

- ✓ 3 ans pour la catégorie A;
- ✓ 5 ans pour la catégorie B;
- ✓ 3 ans pour la catégorie C;
- ✓ 5,5 ans pour la catégorie D;
- ✓ 8,5 ans pour la catégorie E;

3.12 Duration

Les obligations du présent emprunt subordonné sont émises pour une duration de :

- ✓ 2,712 ans pour la catégorie A;
- ✓ 4,219 ans pour la catégorie B;
- ✓ 2,690 ans pour la catégorie C.

3.13 Mode de placement :

Il s'agit d'un **placement privé**. L'émission de cet emprunt se fera sans recours à l'Appel Public à l'Épargne. Toutefois, les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.

3.14 Cessibilité des obligations :

Les obligations émises dans le cadre de cet emprunt obligataire subordonné sont librement cessibles. **Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations sont tenus de s'assurer de cette condition.**

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.

3.15 Rang de la créance et maintien de l'emprunt à son rang

➤ Rang de créance:

En cas de liquidation de la STB, le remboursement du nominal des obligations subordonnées de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés et/ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement du nominal des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur, proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 et suivants du code des sociétés commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

➤ Maintien de l'emprunt à son rang:

L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances de même nature qu'il pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

3.16 Garantie :

Le présent emprunt subordonné ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

3.17 Domiciliation de l'emprunt :

L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations subordonnées détenues ainsi que la tenue du registre des obligations subordonnées de l'emprunt subordonné « STB Subordonné 2020-2 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par la **Tunisie Clearing**.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations subordonnées y afférente.

3.18 Fiscalité des titres :

Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

3.19 Tribunal compétent en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du Tribunal de première instance de Tunis I.

3.20 Mode de représentation des porteurs des obligations subordonnées:

Même mode de représentation que les porteurs d'obligations ordinaires.

3.21 Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

➤ Nature du titre :

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis, ou contractés ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination) telle que définie dans le paragraphe «rang de créance » ci-dessus.

➤ Qualité de crédit de l'émetteur :

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur. En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

3.22 Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire subordonné :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liées, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe, et à l'inverse la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

2020 - AS - 1343

Dénomination		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2020	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92		198,834	199,793	199,822	
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07		135,663	136,276	136,295	
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99		113,878	114,305	114,319	
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17		121,243	121,850	121,861	
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01		118,816	119,363	119,378	
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18		116,618	117,345	117,365	
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08		114,359	114,804	114,817	
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92		46,744	46,871	46,876	
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94		33,122	33,275	33,280	
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09		112,226	112,747	112,762	
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
11	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07		17,534	17,606	17,608	
12	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		126,004	126,414	126,426	
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08		1,178	1,180	1,180	
14	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17		118,928	119,505	119,525	
15	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15		11,622	11,663	11,664	
16	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07		166,484	167,313	167,337	
17	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07		11,578	11,624	11,625	
18	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE *	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15		94,477	95,054	95,070	
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
19	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06		1,846	1,854	1,856	
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
20	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93		63,361	63,601	63,606	
21	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94		132,558	132,186	131,967	
22	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01		105,737	103,541	102,984	
23	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20		105,648	106,117	106,132	
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
24	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08		135,529	133,347	132,905	
25	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08		519,152	512,793	511,462	
26	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08		135,683	132,750	132,217	
27	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE ***	MAXULA BOURSE	15/10/08		En liquidation	En liquidation	En liquidation	
28	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE ***	MAXULA BOURSE	15/10/08		En liquidation	En liquidation	En liquidation	
29	FCP MAXULA STABILITY ***	MAXULA BOURSE	18/05/09		En liquidation	En liquidation	En liquidation	
30	FCP INDICE MAXULA ***	MAXULA BOURSE	23/10/09		En liquidation	En liquidation	En liquidation	
31	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08		168,397	165,227	164,871	
32	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10		95,444	94,394	94,237	
33	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11		125,190	124,483	124,306	
34	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		160,682	156,637	156,152	
35	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		143,868	140,900	140,354	
36	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07		22,000	21,397	21,260	
37	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16		91,681	91,492	91,182	
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
37	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04		2147,555	2144,647	2140,879	
38	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08		125,405	122,495	121,851	
39	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09		211,191	209,439	207,161	
40	AIRLINES FCP VALEURS CEA****	TUNISIE VALEURS	16/03/09		17,599	en dissolution	en dissolution	
41	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06		2,820	2,801	2,793	
42	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06		2,535	2,520	2,516	
43	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14		67,913	66,860	66,826	
44	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09		1,226	1,237	1,224	
45	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15		1,276	1,280	1,281	
46	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15		1,203	1,205	1,199	
47	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15		1,178	1,175	1,168	
48	MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15		112,701	112,535	111,297	
49	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08		133,188	133,348	132,790	
50	FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17		1142,671	1147,138	1137,329	
51	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17		12,972	12,936	12,730	
52	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	BIAT ASSET MANAGEMENT	06/11/17		9,852	9,704	9,647	
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>								
53	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00		86,094	83,420	82,979	
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2020	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
54	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	21/04/20	5,271	109,386	109,809	109,821
55	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	29/05/20	5,838	100,933	101,318	101,330
56	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	29/05/20	3,949	107,696	108,163	108,177
57	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	18/05/20	5,498	104,918	105,430	105,443
58	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	29/05/20	6,557	107,234	107,857	107,876

59	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	29/05/20	4,926	109,726	110,226	110,244
60	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	29/05/20	5,504	106,230	106,722	106,736
61	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	24/04/20	5,033	103,279	103,719	103,732
62	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/05/20	3,119	102,962	103,237	103,246
63	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	06/04/20	6,190	107,119	107,592	107,606
64	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	29/05/20	6,607	109,306	109,821	109,834
65	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	29/05/20	4,325	105,929	106,344	106,356
66	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/20	3,894	104,856	105,202	105,213
67	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	12/06/20	5,154	105,040	105,501	105,515
68	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/20	4,602	104,509	104,869	104,881
69	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	29/05/20	5,870	104,296	104,775	104,788
70	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/20	3,816	106,815	107,182	107,192
71	SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	18/05/20	5,930	104,496	104,968	104,979
72	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/20	5,451	104,153	104,540	104,557
73	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	29/05/20	4,191	107,259	107,673	107,684
74	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	11/05/20	4,167	103,224	103,582	103,593
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
75	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/20	3,789	108,188	108,629	108,642
76	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	5,877	105,789	106,369	106,387
77	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,827	107,316	107,819	107,834
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
78	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	29/05/20	8,589	111,811	112,616	112,827
SICAV MIXTES								
79	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	21/04/20	1,398	63,589	62,408	62,247
80	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	29/05/20	1,432	91,816	90,208	89,757
81	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	06/04/20	0,761	18,328	18,289	18,224
82	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	12/06/20	11,049	279,682	277,783	277,057
83	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	29/05/20	40,291	2222,734	2193,898	2187,260
84	SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	13/05/20	3,091	75,191	73,394	73,099
85	SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	12/05/20	2,288	56,836	56,386	56,311
86	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	108,247	106,296	106,123
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
87	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	05/05/20	0,323	11,629	11,587	11,569
88	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	05/05/20	0,289	13,786	13,703	13,598
89	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	18/05/20	0,397	15,165	15,038	14,991
90	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	18/05/20	0,469	13,508	13,332	13,289
91	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	29/05/20	6,174	149,845	147,626	146,991
92	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,234	8,975	8,917
93	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	28/05/20	5,692	109,488	102,870	101,595
94	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	04/05/20	0,605	77,258	74,668	74,356
95	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	76,966	72,921	72,490
96	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/20	3,901	99,851	100,211	100,124
97	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	08/04/20	1,830	89,949	86,540	85,989
98	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,141	9,959	9,886
99	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	17/02/20	2,167	96,667	94,666	94,096
100	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	21/04/20	3,510	140,968	138,102	137,206
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
101	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	29/05/20	1,325	98,185	97,694	96,296
102	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	0,695	115,856	116,032	115,983
103	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	116,654	116,478	116,422
104	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,092	189,900	189,963	188,681
105	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	3,543	174,320	174,603	173,815
106	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,376	166,989	167,405	166,213
107	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	18/05/20	0,213	23,320	23,329	22,923
108	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	140,701	139,120	137,981
109	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	153,933	156,996	156,682
110	TUNISIAN EQUITY FUND **	UGFS-NA	30/11/09	28/05/19	80,346	En liquidation	En liquidation	En liquidation
111	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	29/05/20	202,368	5414,197	5330,802	5307,823
112	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	5461,164	5441,229	5397,741
113	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	29/05/20	3,269	85,641	85,349	84,753
114	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS	12/11/18	29/05/20	246,769	4570,396	4505,175	4473,139
115	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	28/04/20	0,143	10,224	10,187	10,171
116	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/20	9,216	165,461	165,537	164,923
117	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	20/04/20	293,487	10549,752	10409,687	10357,275
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
119	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,702	137,347	128,592	127,111

* Initialement dénommé FCP SMART EQUILIBRE

** FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

*** FCP en liquidation anticipée

**** FCP en dissolution anticipée suite au rachat de la totalité des parts

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la radiation du Marché principal de la Cote de la Bourse de la « Société Tunisienne d'Équipement -STEQ- », l'ouverture au public des fonds « FCPR AMENCAPITAL 4 », « FCPR SWING 2 », « FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1 », « FCPR STB Growth Fund », « FCPR MOURAFIK », « FCPR INKADH » et « FONDS DE FONDS ANAVA », la liquidation du fonds d'amorçage « STARTUP FACTORY SEED FUND » et le retrait d'agrément du fonds d'amorçage « CDC AMORÇAGE », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
3. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
4. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
5. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
6. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
7. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
10. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
11. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
12.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
13.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
14. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
15. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
16. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
17.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
18.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
19.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Leman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400

DERNIERE MISE A JOUR : 06/01/2021

30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
31. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
41. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
42. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
43. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
44. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
45. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
46. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
47. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
48. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
49. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
50. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
51. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
52. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
53. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
54. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
55. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
56. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
57. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
58. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
59. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhauane -5199 Mahdia –	73 680 435
60. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
61. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
62. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
63. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
64. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
65. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
66. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416

67. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 1080 TUNIS-	-	71 713 100
68. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-		71 384 200
69. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-		71 904 911
70. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48		72 640 650
71.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-		71 706 922
72. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -		70 132 000
73. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-		71 433 299
74. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-		71 189 800
75. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-		71 354 366
76. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-		71 842 000
77. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-		73 342 669
78. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-		71 120 392
79. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356		75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybie « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00

24.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Noura Aiana	71 810 750
38. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
39. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
40. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
42. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
43.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
45. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
46. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeïtula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
47. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
48. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
49.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
50. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
51.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
52. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
53. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
54. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
55. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleïla –Sfax El Jadida-	74 401 510
56.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
57.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
58.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
59. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
60.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353

DERNIERE MISE A JOUR : 06/01/2021

61. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
62.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
66.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
71.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
72. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
73.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
76.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
77.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
78.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
79.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
80.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
81.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
82.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
83.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
84.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
85.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
86.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
89.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
90.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
91.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
92.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
93.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
94. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
95. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
96. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
97. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
7	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
25	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 06/01/2021

27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
31	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
32	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP INDICE MAXULA (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
39	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
40	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
43	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
44	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP MAXULA STABILITY (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
53	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
55	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
56	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 06/01/2021

57	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE (2)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
60	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
61	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
66	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
67	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
68	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
72	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
79	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
84	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 06/01/2021

85	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
86	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
87	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
88	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
89	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
90	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
91	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
92	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
93	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
94	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
95	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
96	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
97	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
98	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
99	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
100	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
102	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
103	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
104	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
105	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
106	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
107	TUNISIAN EQUITY FUND (3)	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
108	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
109	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
110	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
112	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
113	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis

114	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
115	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
117	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
118	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
119	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

- (1) (FCP en liquidation anticipée
(2) Initialement dénommé FCP SMART EQUILIBRE
(3) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	21, Rue de l'Artisanat – Zone Industrielle Charguia II - Tunisie
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	STB Growth Fund	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	21, Rue de l'Artisanat – Zone Industrielle Charguia II - Tunisie
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIARES

Société de Production Agricole Teboulba « SOPAT »

Siège social : Zone Industrielle, BP 19, Teboulba

La société de Production Agricole Teboulba « SOPAT » publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2020 accompagnés de l'avis du commissaire aux comptes Monsieur Jalel HADDAD et Monsieur Ammar AMRI.

BILAN
(exprimé en dinars)

ACTIFS	Notes	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
ACTIFS NON COURANTS				
Actifs immobilisé				
Immobilisations incorporelles		1 264 621	1 126 801	1 222 616
Amortissements immobilisations incorporelles	3	-941 884	-758 918	-852 656
Immobilisations corporelles		58 584 199	54 706 528	56 676 918
Amortissements immobilisations corporelles	3	-34 945 962	-31 956 358	-33 528 203
Immobilisations financières		3 216 799	3 177 792	3 196 689
Provisions	4	-518 216	0	0
Total des actifs immobilisés		26 659 556	26 295 845	26 715 365
Autres actifs non courants		66 997	36 896	53 519
Total des actifs non courants		26 726 554	26 332 742	26 768 884
ACTIFS COURANTS				
Stocks		12 332 827	10 272 221	7 909 746
Provisions sur stock produits finis		-244 600	-46 553	-244 600
	5	12 088 227	10 225 668	7 665 146
Clients et comptes rattachés		22 167 323	23 227 748	24 865 745
Provisions		-9 647 650	-8 014 042	-9 427 828
	6	12 519 673	15 213 706	15 437 917
Autres Actifs Courants	7	8 953 316	10 651 219	9 016 832
Provision	8	-3 213 309	-3 304 415	-3 213 309
		5 740 006	7 346 804	5 803 522
Placements et autres actifs financiers		57 073	57 073	57 073
Provision		-57 073	-57 073	-57 073
		0	0	0
Liquidités et équivalents de liquidités	9	106 496	254 262	55 450
Total des actifs courants		30 454 402	33 040 440	28 962 035
TOTAL DES ACTIFS		57 180 955	59 373 182	55 730 919

BILAN
(exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		37 861 250	27 861 250	27 861 250
Capital social souscrit non appelé		-7 500 000	0	0
Réserves		20 069 109	14 069 109	14 069 109
Autres capitaux propres		122 190	162 370	139 186
Résultats reportés		-43 314 293	-35 997 780	-35 997 780
Modifications comptables	10	-6 201 133	-6 201 133	-6 201 133
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		1 037 123	-106 184	-129 368
Résultat de l'exercice		-3 362 062	-720 416	-7 316 513
Total des capitaux propres avant affectation	11	-2 324 939	-826 600	-7 445 881
PASSIFS NON COURANTS				
Emprunts	12	10 257 558	10 758 685	11 654 418
Autres passifs non courants	13	2 399 328	3 838 925	2 879 194
Total des passifs courants		12 656 886	14 597 610	14 533 612
PASSIFS COURANTS				
Fournisseurs et comptes rattachés	14	29 193 820	24 995 749	27 473 813
Autres passifs courants	15	4 239 855	4 382 064	3 732 534
Concours bancaires et autres passifs financiers	16	13 415 334	16 224 359	17 436 841
Total des passifs courants		46 849 009	45 602 172	48 643 188
Total des passifs		59 505 895	60 199 782	63 176 800
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		57 180 955	59 373 182	55 730 919

ETAT DE RESULTAT
(exprimé en dinars)

	Notes	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus		54 201 938	53 709 792	110 055 920
Autres produits d'exploitation		353 232	182 675	450 505
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	17	54 555 170	53 892 467	110 506 425
CHARGES D'EXPLOITATION				
Variation des stocks de produits finis et des encours	18	4 030 936	1 048 181	-668 761
Achats matières premières consommés	19	-46 185 493	-42 264 739	-87 562 067
Achats d'approvisionnement consommés	20	-3 883 508	-3 144 306	-7 378 863
Charges de personnels	21	-4 254 311	-3 778 972	-7 640 580
Dotations aux amortissements et aux provisions	22	-2 245 026	-1 390 193	-4 574 208
Autres charges d'exploitation	23	-3 614 676	-3 676 146	-7 951 834
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		-56 152 077	-53 206 175	-115 776 313
RESULTAT D'EXPLOITATION		-1 596 907	686 293	-5 269 888
Charges financières nettes	24	-1 713 913	-1 509 018	-3 216 352
Produits des placements		0	0	0
Autres gains ordinaires	25	33 334	187 650	1 460 118
Autres pertes ordinaires	26	-28 391	-33 993	-194 075
Résultat DES ACTIVITES ORDINAIRES avant impôt		-3 305 877	-669 068	-7 220 197
Impôts sur les bénéfices	27	-56 185	-51 348	-96 316
RESULTATS DES ACT ORD APRES IMPOTS		-3 362 062	-720 416	-7 316 513
Effets des modifications comptables		0	-2 893 951	-2 893 951
RESULTATS APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		-3 362 062	-3 614 367	-10 210 464

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE**(exprimé en dinars)**

	Notes	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION				
Résultat net		-3 362 062	-720 416	-7 316 513
Ajustements pour				
Amortissements et provisions	28	2 245 026	1 390 193	4 576 505
Revenus financiers non encaissé				
Effets des modifications comptables		0	-2 893 951	-2 893 951
Quote-part subvention rapportée au compte de résultat		-16 996	-10 808	-33 992
Plus ou moins-value		0	-22 500	0
Intérêt courus		0	45 848	0
Variation des				
Stocks	29	-4 423 080	-1 888 899	473 576
Clients	30	2 698 422	-420 290	-2 058 288
Autres actifs	31	50 038	-111 994	1 468 874
Fournisseurs d'exploitation	32	1 720 007	3 215 433	5 693 496
Autres passifs	33	65 182	-1 292 917	984 955
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		-1 023 464	-2 710 301	894 662
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT				
Décassements liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	34	-1 949 286	-3 836 131	-5 902 337
Encaissement provenant de la cession d'immob.corporelles et incorporelles		0	22 500	0
Décassements liés à l'acquisition d'immobilisations financières		-20 109	-19 553	-38 450
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissements		-1 969 395	-3 833 184	-5 940 787
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT				
Encaissements suite à l'augmentation du capital		2 500 000	0	0
Encaissements Prime d'émission		6 000 000	0	0
Passif non courant		0	3 838 925	0
Subventions d'investissements reçues		0	123 764	123 764
Encaissement d'emprunts	35	1 000 000	3 700 000	7 200 000
Remboursements des crédits leasing et bancaires	36	-2 953 427	-1 523 456	-3 164 160
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		6 546 573	6 139 233	4 159 604
VARIATION DE TRESORERIE		3 553 715	-404 252	-886 521
Trésorerie début de l'exercice		-8 256 761	-7 370 239	-7 370 239
Trésorerie à la clôture de l'exercice	37	-4 703 047	-7 774 492	-8 256 761

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 30JUIN 2020

Les données sont exprimées en dinars

Note 1. Présentation de la société, son activité et son capital

La société SOPAT a été créée en 1987, sous la forme d'une S.A.R.L, avec pour objet principal, la production de la viande de poulet, de dinde et de la charcuterie ainsi que la transformation des produits de volaille. En novembre 1989, la "SOPAT" a été transformée en société anonyme.

Son capital social a connu plusieurs augmentations pour atteindre le 18 novembre 2003, 7 386 290 dinars divisés en 738 629 actions de 10 dinars chacune, libérées dans leur intégralité.

Sur proposition du conseil d'administration du 24/03/2007, l'assemblée générale extraordinaire de la SOPAT tenue le 06/09/2007 a approuvé le principe de l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres sur le marché boursier à la BVMT. La même assemblée a décidé d'augmenter le capital social de la SOPAT de 2 613 710 dinars en numéraires pour le porter à 10 000 000 dinars divisés en 2 000 000 actions de 5 dinars chacune libérées dans leur intégralité. Ce capital a été ramené en 2008 à 10 500 000 dinars par incorporation de réserves. En date du 9 février 2010, il a été décidé de ramener la valeur nominale de l'action à 1 dinar et l'assemblée générale extraordinaire du 27 juillet 2010 a décidé de nouveau, d'augmenter le capital en numéraires de 1 312 500 dinars pour le porter à 11 812 500 dinars.

L'assemblée Générale Extraordinaire tenue le 31 juillet 2012 a décidé d'augmenter le capital social par incorporation de réserves pour un montant de 1 181 250 dinars, pour le porter de 11 812 500 dinars à 12 993 750 dinars, et ce, par l'émission de 1 184 250 actions gratuites nouvelles d'un dinar de nominal chacune. L'assemblée générale extraordinaire réunie le 16 novembre 2015, a décidé d'augmenter le capital social de la société en numéraire, pour le porter de 12 993 750 dinars à 18 191 250 dinars. La souscription au capital et sa libération ont eu lieu durant les mois de février à avril 2016. L'assemblée générale extraordinaire réunie le 17 juillet 2016, a décidé d'augmenter le capital social de la société en numéraire, pour le porter de 18 191 250 dinars à 21 941 250 dinars. La souscription au capital et sa libération ont eu lieu durant les mois de février à avril 2016.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 14 juillet 2017, a décidé d'augmenter le capital social de la société en numéraire, pour le porter de 21 941 250 dinars à 27 861 250 dinars. La souscription au capital et sa libération ont eu lieu durant le mois de septembre 2017.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 13 mars 2020, a décidé d'augmenter le capital social de la société en numéraire de 10 000 000 dinars, pour le porter de 27 861 250 dinars à 37 861 250 dinars. Une prime d'émission a été greffée sur ces nouvelles actions pour un total de 6 000 000 dinars.

La souscription au capital, sa libération au quart et la primes d'émission ont eu lieu au 1^{er} semestre 2020.

L'exercice social commence le 1er janvier et finit le 31 décembre.

La SOPAT est assujettie partiellement à la TVA.

Note 2. Principes comptables adoptés

2.1. Déclaration de conformité

Les états financiers ont été établis et arrêtés conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les méthodes d'évaluation les plus significatives se résument comme suit :

2.2. Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Celui-ci comprend le prix d'acquisition majoré de tous les frais accessoires. Les amortissements sont calculés chaque année suivant le mode linéaire et sur les durées d'utilisation suivantes :

Désignation	Amortissements	
	Durée	Pourcentage
Logiciels	3 ans	33%
Fonds de Commerce	20 ans	5%
Droit au bail	20 ans	5%
<u>Constructions</u>		
1- Centres d'élevage	20 ans	5%
2- Nouvel abattoir	20 ans	5%
<u>Matériel</u>		
1-D'exploitation	10 ans	10%
2-D'élevage	3 ans	33%
3-Roulant	5 ans	20%
Équipement de bureau	10 ans	10%
Matériel informatique	7 ans et 3 ans	15% et 33%
Installations Générales, Agencements et Aménagements	10 ans	10%

Les immobilisations de faible valeur, inférieure à 200 dinars, sont amorties sur une année.

2.3. Immobilisations financières

Sont enregistrés sous cet intitulé, les titres immobilisés -titres de participations considérés comme étant détenus par la société de façon durable, les prêts à long et moyen termes et les dépôts et cautionnements versés.

2.3. Valeurs d'exploitation

La société procède à la comptabilisation du stock des produits finis selon la méthode du cout de production. Le cheptel est valorisé au coût d'achat majoré d'une quote-part des coûts directs et indirects pouvant être raisonnablement rattachés au cycle d'élevage des poussins ou des dindonneaux.

Les matières premières, les pièces de rechange et les autres approvisionnements sont évalués sur la base des derniers prix d'achat - FIFO.

2.4. Taxes sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation ;

- des produits en hors taxes,
- des charges liées directement à la charcuterie en hors taxes,
- des autres charges au prorata du taux de déduction conformément aux dispositions de l'article 9 §2 du code de la TVA.

Il en est de même pour les investissements.

Note 3. Immobilisations corporelles et incorporelles

Désignation	Immobilisations				Amortissements			VCN	
	Début de période	Acquisition	Cession	Fin de période	Début de période	Dotation	Reprise		Fin de période
Logiciels	459 998	16 355	0	476 353	-349 780	-57 857	0	-407 637	68 717
Fonds de commerce	616 517	25 650	0	642 167	-367 448	-30 363	0	-397 811	244 356
Droit au bail	45 248	0	0	45 248	-37 165	-856	0	-38 021	7 227
Concession marque et brevet	100 853	0	0	100 853	-98 264	-152	0	-98 416	2 437
Total	1 222 616	42 005	0	1 264 621	-852 656	-89 228	0	-941 884	322 737

Désignation	Immobilisations				Amortissements			VCN	
	Début de période	Acquisition	Cession	fin de période	Début de période	Dotation	Reprise		Fin de période
Terrains	2 783 218	0	0	2 783 218	0	0	0	0	2 783 218
Constructions	15 893 258	0	0	15 893 258	-11 456 137	-386 323	0	-11 842 460	4 050 797
Matériels et outillages	20 227 838	988 712	0	21 216 549	-13 293 013	-568 608	0	-13 861 621	7 354 928
Matériels Roulants	4 827 747	61 030	0	4 888 776	-3 677 646	-214 474	0	-3 892 119	996 657
Equipement de bureau	455 100	44 007	0	499 107	-265 717	-21 963	0	-287 680	211 428
Matériel Informatique	806 050	75 834	0	881 884	-580 641	-60 375	0	-641 016	240 869
Installation Gle. Agencement Amén Divers	6 813 058	632 450	0	7 445 509	-4 255 050	-166 017	0	-4 421 067	3 024 442
Immobilisations corporelles en cours	4 870 650	109 756	4 508	4 975 897	0	0	0	0	4 975 897
Total	56 676 918	1 911 788	4 508	58 584 199	-33 528 203	-1 417 760	0	-34 945 962	23 638 236

Note 4. Immobilisations Financières

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Prêt NUTRITOP	2 700 000	2 700 000	2 700 000
Créances financières (Mohamed Lahmar)	409 300	409 300	409 300
Dépôts et cautionnements	107 489	68 483	87 380
Créances financières (Lahmar Holding)	0	0	0
Factoring	0	0	0
Participation Nutritop	10	10	10
Total	3 216 799	3 177 792	3 196 689
Provision Nutritop	-450 000	0	0
Provision Créances financières (Mohamed Lahmar)	-68 216	0	0
Total	2 698 583	3 177 792	3 196 689

Note 5. Stocks

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Matières premières (Aliments, matières pour produits transformés...)	1 867 786	1 919 871	1 670 039
Emballages et matières consommables	1 375 402	1 122 674	1 181 005
Cheptel	3 555 138	3 760 624	3 390 489
Produits finis (volailles et dérivés)	5 534 500	3 469 052	1 668 213
Total	12 332 827	10 272 221	7 909 746
Provisions sur stock	-244 600	-46 553	-244 600
Total	12 088 227	10 225 668	7 665 146

Note 6. Clients et comptes rattachés

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Chèques en caisses	1 342 437	1 346 392	1 760 878
Chèques en garantie	0	0	0
Clients Douteux	5 988 869	6 008 552	5 988 869
Clients ordinaires	9 307 998	10 261 429	11 794 133
Clients, effets à recevoir	866 505	820 424	983 637
Clients, factures à établir	2 231	2 231	2 231
Effets et chèques impayés	4 659 283	4 788 719	4 335 997
Total	22 167 323	23 227 748	24 865 745
Provision sur client	-9 647 650	-8 014 042	-9 427 828
Total Clients et comptes rattachés	12 519 673	15 213 706	15 437 917

Note 7. Autres Actifs Courants

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Charges constatées d'avance	210 931	322 556	105 320
Compte d'attente	503 174	902 349	274 094
Débiteurs Divers	538 480	107 990	551 554
Débiteurs parties liées (CVR, Nutritop)	1 582 294	1 762 294	1 672 294
État impôt sur les bénéfiques (excédent)	2 576 544	1 994 230	2 234 886
Etat subvention à recevoir	0	27 300	0
Fournisseurs débiteurs	2 821 716	2 600 563	2 574 536
Personnel avances et acomptes	160 536	146 944	186 864
Produits à recevoir	33 240	33 240	33 240
Société RAVY	498 290	498 290	498 290
CREANCE A C N	0	568 638	0
CREANCE MEDIGRAINS	0	1 690 397	874 111
TVA déductible	28 111	-3 572	11 643
Total	8 953 316	10 651 219	9 016 832

Note 8. Provisions pour Dépréciation des Autres Actifs Courants

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
PROVISION AAC	-3 213 309	-3 304 415	-3 213 309
Total	-3 213 309	-3 304 415	-3 213 309

Note 9. Liquidités et Equivalents de Liquidités

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Banques débits	7 656	9 242	10 495
Caisses	98 841	245 020	44 954
Opération sur capital	0	0	0
Total	106 496	254 262	55 450

Note 10. Modifications comptables

Les modifications comptables ont été constatées au cours de l'exercice 2013. Elles résultent particulièrement de l'impact de diverses fraudes commises au cours des exercices 2012 et antérieurs, à hauteur de 2 730 802 dinars et d'autres corrections de divers comptes, à hauteur de 576 379 dinars. En 2019, l'impact du contrôle fiscal des années 2012 à 2015 a été porté en modification comptable pour une valeur de 2 893 951 dinars.

Note 11. Tableau de variation des capitaux propres

	Capital social	Réserves légales	Prime d'émission	Autres capitaux propres	Subvention d'investis.	Résultats reportés	Modifications comptables	Résultat de la période	Total
Capitaux propres au 31/12/2019	27 861 250	742 639	13 050 380	276 090	139 186	-35 997 780	-6 201 133	-7 316 513	-7 445 881
Résultat exercice 2019						-7 316 513		7 316 513	0
Reserve légale			6 000 000						6 000 000
Opération de capital	2 500 000								2 500 000
Subvention d'investissement					-16 996				-16 996
Effets des modifications comptables									0
Résultat exercice 30/06/2020								-3 362 062	-3 362 062
Capitaux propres au 30/06/2020	30 361 250	742 639	19 050 380	276 090	122 190	-43 314 293	-6 201 133	-3 362 062	-2 324 939

Notes 12. Emprunts

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Amen Bank (2010)	0	0	0
Amen Bank (2018)	-9 729 036	-9 553 307	-10 798 630
ATB (2015)	0	0	0
Attijari Bank 1971 000	0	0	0
BIAT (2011)	-434 130	-976 683	-710 225
Emprunt Leasing	-94 392	-228 695	-145 563
Total	-10 257 558	-10 758 685	-11 654 418

Notes 13. Autres passifs non courants

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Dettes fiscale 2012 à plus d'un an	400 732	-641 172	480 879
Dette fiscale 13-14-15 + un an	1 998 596	-3 197 753	2 398 315
Total	2 399 328	-3 838 925	2 879 194

Notes 14. Fournisseurs et comptes rattachés

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Fournisseurs d'exploitations	-8 394 672	-9 816 062	-9 662 481
Fournisseurs d'exploitations EAP	-18 550 786	-13 578 859	-16 667 560
Fournisseurs d'Immobilisations	-50 560	-54 798	-50 560
Fournisseurs, factures non parvenues	-2 197 802	-1 546 029	-1 093 212
Total	-29 193 820	-24 995 749	-27 473 813

Notes 15. Autres passifs courants

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Actionnaires opérations sur capital	-2 100	-2 100	-2 100
Administrateurs jetons de présence	-75 000	-75 000	-75 000
Avances clients	-59 215	-59 215	-59 215
CNSS	-418 223	-564 710	-486 600
État impôts et taxes	-1 547 171	-1 339 098	-1 576 539
Personnels rémunérations dues	-794 700	-734 692	-358 059
Provisions congés à payer	-332 376	-332 376	-332 376
Provisions pour risques et charges	0	-6 400	0
Ristournes et avoir à établir	-411 579	-663 558	-382 797
Produit constaté d'avance	0	0	6 749
Créditeurs parties liées (CVR, Nutritop, Avitop, Gallus)	-370 452	-333 045	-370 452
Créditeurs divers	-136 728	-179 558	-3 832
Clients intérêts courus	-92 312	-92 312	-92 312
Impôt sur les bénéfices	0	0	0
Dépôts et cautionnements reçus	0	0	0
Total	-4 239 855	-4 382 064	-3 732 534

Notes 16. Concours bancaires et autres passifs financiers

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Crédits de gestion	-4 649 966	-4 899 063	-4 812 308
Crédit à moins d'un an	-3 615 438	-2 901 798	-3 947 794
Leasing échéance à moins d'un an	-134 303	-228 746	-196 172
Intérêts Courus	-206 084	-165 998	-168 357
Banques	-4 809 543	-8 028 754	-8 312 211
Total	-13 415 334	-16 224 359	-17 436 841

Notes 17. Revenus

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Ventes dindonneaux d'un jour	0	77 681	77 681
Ventes poussins d'un jour	2 224 633	1 793 210	4 122 086
Ventes aliments de Cheptel	5 576 889	4 818 435	10 892 108
Vente aliments	0	0	0
Ventes dérivés de dindes	19 321 647	19 999 944	39 823 679
Ventes dérivés de poulet	17 622 550	17 123 468	33 603 635
Ventes de viandes transformées	8 186 268	7 394 901	18 308 212
Ventes à l'export	0	0	0
Ventes dindes vifs	1 649 313	1 738 860	2 941 033
Ventes poulets vifs	925 614	1 452 868	1 919 357
Revenus de restauration	0	0	0
Autres Ventes	353 232	200 537	468 166
Avoirs et ristournes accordées sur ventes	-1 304 976	-707 437	-1 649 532
Total	54 555 170	53 892 467	110 506 425

Notes 18. Variation des stocks des produits finis et des encours

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Produits finis	3 866 287	5 716	-1 795 123
Transfert de charge	0	0	0
Stock Cheptel	164 649	1 042 464	1 126 362
Total	4 030 936	1 048 181	-668 761

Note 19. Achats matières premières consommés

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Achats poussins d'un jour	-2 514 916	-1 966 389	-4 663 455
Achats dindonneaux	-883 770	-977 136	-1 807 904
Achats dindes vivants	-9 886 649	-9 745 596	-19 478 784
Achats Poulets vivants	-17 382 878	-15 075 416	-31 604 794
Achats aliments (maïs, soja, cmv...)	-14 484 592	-13 827 691	-28 345 975
Achat aliments poulet de chair	0	0	0
Achats matières pour produits transformés	-1 552 105	-1 284 915	-2 759 584
Prestations de services (NUTRITOP)	-39 755	0	0
Prestations de services (éleveurs)	-235 408	-104 670	-186 237
Frais de transport sur achat	-475 149	-424 616	-847 768
Variation des stocks	51 413	373 740	89 200
RRR accordées sur achats MP	1 218 316	767 949	2 043 232
Total	-46 185 493	-42 264 739	-87 562 067

Note 20. Achats autres approvisionnements consommés

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Matières consommables	-1 268 393	-953 398	-1 974 970
Achats Emballages	-1 425 394	-1 406 999	-2 643 736
Consommation d'électricité	-870 106	-638 763	-1 566 671
Consommation d'eau	-128 532	-91 459	-220 179
Produits Désinfectants	-118 997	-64 982	-134 858
Charge de Gaz	-271 078	-317 343	-516 631
Fournitures de bureau	-51 387	-45 441	-104 159
Achats Tenues de Travail	-90 353	-92 899	-323 644
Variation des stocks AP	340 732	466 978	105 985
Total	-3 883 508	-3 144 306	-7 378 863

Notes 21. Charges de personnel

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Salaires et compléments de salaires	-3 678 998	-3 260 344	-6 598 296
Charges sociales légales	-575 313	-518 628	-1 042 284
Total	-4 254 311	-3 778 972	-7 640 580

Note 22. Dotations aux amortissements et aux résorptions

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Dotation aux amorts des immobilisations corporelles et incorporelles	-1 506 988	-1 436 324	-3 106 011
Dotation aux provisions pour dépréciation des comptes d'actifs courants	-738 038	-451 562	-1 567 281
Reprise sur provision pour dépréciation des comptes débiteurs	0	497 693	99 084
Total	-2 245 026	-1 390 193	-4 574 208

Notes 23. Autres charges d'exploitation

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Loyers	-700 620	-651 835	-1 431 431
Entretien	-203 729	-251 673	-552 166
Assurance	-105 811	-90 001	-171 165
Services extérieurs	-388 524	-255 190	-712 302
Honoraires	-137 642	-131 362	-274 050
Publications et relations publiques	-535 646	-744 947	-1 642 550
Frais commerciaux sur GMS	0	0	0
Frais de transport sur vente	-1 167 663	-952 998	-2 031 295
Carburant	-193 289	-218 086	-440 147
Mission réception et déplacement	-13 916	-13 101	-40 563
Frais postaux et de télécommunication	-37 270	-52 460	-69 101
Services bancaires	-79 397	-168 686	-303 999
Rémunération des administrateurs	0	0	-1 000
État impôts, taxes et versements assimilés (TFP, FOPROLS, TCL...)	-51 168	-145 807	-282 066
Total	-3 614 676	-3 676 146	-7 951 834

Notes 24. Charges Financières Nettes

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Charges financières sur leasing	-12 521	-22 956	-40 900
Charges financières sur comptes débiteurs	-621 842	-475 256	-1 024 096
Charges financières sur emprunts LMT	-579 312	-592 422	-1 269 722
Charges financières sur financement de stock	-253 826	-216 762	-422 859
Frais d'escomptes	-179 356	-168 008	-370 456
Intérêts sur Billets de Trésorerie	-33 118	0	-21 293
Intérêts de retard	-32 219	-24 563	-60 044
Pertes de change	-3 432	-12 247	-17 166
Gain de change	1 714	3 197	10 184
Total	-1 713 913	-1 509 018	-3 216 352

Notes 25. Autres gains ordinaires

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Profit exceptionnel	16 338	176 842	1 426 126
Quote part subvention inscrite au compte résultat	16 996	10 808	33 992
Achats liée à une modification comptable	0	0	0
Reprise sur provisions clients	0	0	0
Total	33 334	187 650	1 460 118

Note 26. Autres pertes ordinaires

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Pertes Exceptionnelles	-28 391	-33 993	-194 075
Autres pertes ordinaires	0	0	0
Total	-28 391	-33 993	-194 075

Note 27. Impôts sur les bénéfices

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Impôt sur les bénéfices (Minimum d'Impôt pour le 30 juin 2020)	-56 185	-51 348	-96 316
Total	-56 185	-51 348	-96 316

Note 28. Ajustements pour amortissements & provisions

	30/06/2020	31/12/2019
Dotation aux amorts des immobilisations corporelles et incorporelles	1 506 988	3 106 011
Dotation aux provisions pour risques et charges	0	0
Dotation aux provisions pour dépréciation des créances	0	0
Dotation aux provisions pour dépréciation des comptes d'actifs courants	738 038	1 567 281
Reprise sur provision pour dépréciation des comptes débiteurs	0	-92 684
Reprise sur amortissement	0	-4 103
Reprise sur provision pour risques et charges	0	0
Total	2 245 026	4 576 505

Note 29. Variations des stocks

	Variation	30/06/2020	31/12/2019
Matières premières (Aliments, matières pour produits transformés...)	-197 747	1 867 786	1 670 039
Emballages et matières consommables	-194 397	1 375 402	1 181 005
Produits finis (volailles et dérivés)	-3 866 287	5 534 500	1 668 213
Cheptel	-164 649	3 555 138	3 390 489
Total	-4 423 080	12 332 827	7 909 746

Note 30. Variations des clients

	Variation	30/06/2020	31/12/2019
Chèques en caisses	418 441	1 342 437	1 760 878
Chèques en garantie	0	0	0
Clients Douteux	0	5 988 869	5 988 869
Clients ordinaires	2 486 136	9 307 998	11 794 133
Clients, effets à recevoir	117 132	866 505	983 637
Clients, factures à établir	0	2 231	2 231
Effets et chèques impayés	-323 287	4 659 283	4 335 997
Total	2 698 422	22 167 323	24 865 745

Note 31. Variation des autres actifs courants et non courants

	Variation	30/06/2020	31/12/2019
Charges constatées d'avance	-105 611	210 931	105 320
Compte d'attente	-229 080	503 174	274 094
Débiteurs Divers	13 075	538 480	551 554
Débiteurs parties liées (CVR, Nutritop)	90 000	1 582 294	1 672 294
État impôt sur les bénéfices (excédent)	-341 658	2 576 544	2 234 886
État subvention à recevoir	0	0	0
Fournisseurs débiteurs	-247 180	2 821 716	2 574 536
Personnel avances et acomptes	26 327	160 536	186 864
Produits à recevoir	0	33 240	33 240
Société RAVY	0	498 290	498 290
Créance A C N	0	0	0
CREANCE MEDIGRAINS	874 111	0	874 111
TVA déductible	-16 468	28 111	11 643
Débiteurs divers compte spécial	0	0	0
Total autres actifs courants	63 516	8 953 316	9 016 832
Charge à répartir	-13 478	66 997	53 519
Total	50 038	9 020 313	9 070 351

Note 32. Variations des comptes fournisseurs

	Variation	30/06/2020	31/12/2019
Fournisseurs d'exploitations	-1 267 809	-8 394 672	-9 662 481
Fournisseurs d'exploitations EAP	1 883 226	-18 550 786	-16 667 560
Fournisseurs d'Immobilisations	0	-50 560	-50 560
Fournisseurs, factures non parvenues	1 104 590	-2 197 802	-1 093 212
Total	1 720 007	-29 193 820	-27 473 813

Note 33. Variations des autres passifs

	Variation	30/06/2020	31/12/2019
Actionnaires opérations sur capital	0	-2 100	-2 100
Administrateurs jetons de présence	0	-75 000	-75 000
Avances clients	0	-59 215	-59 215
CNSS	68 378	-418 223	-486 600
État impôts et taxes	29 368	-1 547 171	-1 576 539
Personnels rémunérations dues	-436 640	-794 700	-358 059
Provisions congés à payer	0	-332 376	-332 376
Provisions pour risques et charges	0	0	0
Ristournes et avoir à établir	-28 782	-411 579	-382 797
Produit constaté d'avance	-6 749	0	6 749
Créditeurs parties liées (CVR, Nutritop, Avitop, Gallus)	0	-370 452	-370 452
Créditeurs divers	-132 896	-136 728	-3 832
Clients intérêts courus	0	-92 312	-92 312
Impôt sur les bénéfices	0	0	0
Total Autres passifs courants	-507 320	-4 239 855	-3 732 534
Autres passifs non courants	479 866	2 399 328	2 879 194
Intérêts Courus	-37 728	206 084	168 357
Total	65 182	6 845 267	6 780 085

Note 34. Les décaissements provenant des acquisitions des immobilisations corporelles et incorporelles

	Variation	30/06/2020	31/12/2019
Logiciels	-16 355	476 353	459 998
Fonds de commerce	-25 650	642 167	616 517
Droit au bail	0	45 248	45 248
Concession marque et brevet	0	100 853	100 853
Terrains	0	2 783 218	2 783 218
Constructions	0	15 893 258	15 893 258
Matériels et outillages	-988 712	21 216 549	20 227 838
Matériels Roulants	-61 030	4 888 776	4 827 747
Equipement de bureau	-44 007	499 107	455 100
Matériel Informatique	-75 834	881 884	806 050
Installation Gle. Agencement Amén Divers	-632 450	7 445 509	6 813 058
Immobilisations corporelles en cours	-105 248	4 975 897	4 870 650
Total décaissement	-1 949 286	59 848 820	57 899 534

Note 35. Encaissements des emprunts

	30/06/2020	31/12/2019
Encaissement crédit BIAT	0	0
Encaissement crédit AMEN BANK	0	6 200 000
Encaissement crédit A T B	0	0
Encaissement billet de trésorerie	1 000 000	1 000 000
Total	1 000 000	7 200 000

Note 36. Remboursements des emprunts

	30/06/2020	31/12/2019
Remboursement crédit Attijari Bank	0	226 136
Remboursement crédit Amen Bank	1 886 903	1 221 473
Remboursement crédit BIAT	523 799	488 791
Remboursement crédit ATB	184 211	915 452
Remboursement Leasing	196 172	225 554
Remboursement crédit de gestion	162 341	86 755
Total	2 953 427	3 164 160

Note 37. Trésorerie

	30/06/2020	31/12/2019
Banques	-4 809 543	-8 312 211
Banques débits	7 656	10 495
Caisses	98 841	44 954
Total	-4 703 047	-8 256 761

Note 38. Engagements hors bilan

Libellé	Notes	30/06/2020	31/12/2019
Engagements donnés		33 180 405	34 445 795
Hypothèques & Nantissements sur fonds de commerce	1	29 510 300	29 510 300
Effets escomptés et non échus :	2	3 042 803	4 308 193
Garantie de rachat d'actions :	3	627 302	627 302
Engagements reçus		16 185 160	16 185 160
Engagements reçus des frères Lahmar	4	7 401 884	7 401 884
Engagements reçus de Lahmar Holding	5	2 141 584	2 141 584
Garanties réelles reçues de débiteurs divers	6	6 172 704	6 172 704

1. L'évaluation des engagements hors bilan au titre des crédits long terme et court terme octroyés par les banques se basent sur les inscriptions au niveau des contrats de prêts en vigueur.
2. Les escomptes d'effets sont alimentés par des lignes de crédit à court terme octroyées par les banques et qui sont par couvertes par des garanties réelles.
3. La société a garanti des souscripteurs au capital de la société AVITOP, en 2000 et 2001, pour le rachat des actions par eux souscrites. Lors de l'introduction de la SOPAT en bourse, les principaux actionnaires de la société, à cette date, s'étaient engagés à assumer ladite garantie de rachat. Mais à ce jour, et en l'absence d'un accord avec un des souscripteurs concernés, la SOPAT reste redevable de cette garantie, dont le montant réclamé par l'intéressé, s'élevait au 31 mars 2012, à 627 302 DT. Selon le protocole d'accord signé par les frères Lahmar avec le Groupe Rose Blanche, le montant dont la SOPAT sera redevable en application de cette caution sera pris en charge par le Groupe Rose Blanche.
4. Les principaux actionnaires de la SOPAT à la veille de son introduction en bourse, en 2007, Messieurs Fethi, Rached et Imed LAHMAR se sont engagés à prendre en charge tous les engagements hors bilan de la société à cette date qui se sont élevés à 7 401 884 DT.

Compte tenu du protocole d'accord signé entre les Sociétés MEDIGRAIN, MCSR, UNAGRO, GSS, ACN et TRANSFOOD d'un côté, et les Frères LAHMAR d'un autre côté, les procédures d'octroi des mains levées sont engagées.

5. Il s'agit au départ d'un nantissement de la participation de la SOPAT dans le capital des sociétés Nutritop, Avitop et Logitop. Après la cession des dites participations à la société Lahmar Holding, un droit de suite est conféré par la force de la loi aux banques.
6. Il s'agit de garanties réelles, hypothèques et cautions solidaires reçues des clients et éleveurs de cheptel, en garantie de leurs dettes envers la société.

Note 39. Informations sur les parties liées

GALLUS

La SOPAT a acquis au cours de 1^{er} semestre 2020 du poulet et dinde vifs auprès de la société mère GALLUS pour une valeur de 6 322 970 dinars. Le solde au 30/06/2020 est de 6 748 010 dinars.

ACN

La SOPAT a acquis auprès de la société ACN, partie liée, de la matière première pour une valeur de 8 071 887 dinars. Le solde au 30/06/2020 est de 6 490 022 dinars.

STPA

La SOPAT a acquis auprès de la société STPA, partie liée, au cours de 1^{er} semestre 2020 des aliments pour bétail pour une valeur de 5 308 564 dinars. Le solde au 30/06/2020 est de 3 942 459 dinars.

SAVINORD

La SOPAT a acquis auprès de la société SAVINORD, partie liée, au cours de 1^{er} semestre 2020 des poussins pour élevage pour une valeur de 838 649 dinars. Le solde au 30/06/2020 est de 450 756 dinars.

MCSR

La SOPAT a acquis auprès de la société MCSR, partie liée, de la matière première pour une valeur de 30 182 dinars. Le solde au 30/06/2020 est de 5 121 dinars.

Centrale de viandes rouges -CVR

La SOPAT a avancé à la société CVR, depuis 2012, un montant de 4 706 663 dinars.

Rapport sur l'examen limité des états financiers de la Société de Production Agricole Teboulba «SOPAT-SA » arrêtés au 30 juin 2020

Messieurs les Actionnaires,

I. Introduction

Dans le cadre de notre mandat de co-commissariat aux comptes qui nous a été confié au titre des exercices 2020-2022 et en application des dispositions de l'article 21bis de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel qu'ajouté par l'article 18 de la loi n°2005-96 du 18 Octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, nous avons procédé à un examen limité des états financiers semestriels de la Société de Production Agricole Teboulba «SOPAT» arrêtés au 30 juin 2020.

Les états financiers examinés comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie et les notes aux états financiers qui leurs sont annexées.

II. Responsabilité de la direction dans la préparation des états financiers intermédiaires

La direction de la Société de Production Agricole Teboulba «SOPAT » est responsable de l'établissement et de la présentation des états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2020.

Cette responsabilité implique la conception et la mise en place des procédures et des méthodes de travail et de traitement de l'information financière permettant la production d'états financiers intermédiaires reflétant fidèlement la situation de la société, conformément à la loi 96-112 du 30 décembre 1996 portant promulgation du système comptable des entreprises et aux différents textes régissant ses activités.

La direction est également responsable de la vérification et l'attestation de la continuité de l'exploitation de la SOPAT dans des conditions normales et le choix conséquent des méthodes et pratiques comptables pour le traitement de l'information et l'arrêt de la situation comptable intermédiaire au 30 juin 2020.

III. Etendu de l'examen limité

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité.

Ces règles requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2020 ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen des informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions

financières et comptables, et dans la mise en œuvre de procédures d'examens analytiques appliqués aux données financières produites par la société et intégrées dans ses états financiers intermédiaires.

Son étendue est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes d'audit, et en conséquence, il fournit un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'exprimons donc pas une opinion d'audit.

IV. Justifications de l'avis avec réserves sur les états financiers intermédiaires au 30 juin 2020

1. Les comptes d'immobilisations financières comportent à la date du 30 juin 2020 des soldes totalisant 3.217mDT dont la réalisation ou le recouvrement ne sont pas certains, à leurs valeurs inscrites dans les états financiers. La société a procédé aux réajustements des valeurs et la constatation des provisions pour dépréciations qu'elle a jugées suffisantes pour les éléments suivants :
 - i. Un prêt transformable en participation au nom de la Société NUTRITOP, sous administration judiciaire, d'une valeur de 2.700 mDT. Une provision constatée à la date du 30 juin 2020 a été estimée pour un montant de 450 mDT.
 - ii. Une créance sur un ex-actionnaire de la société, Monsieur Mohamed LAHMAR de 409 mDT, résultant de la constatation d'intérêts sur une créance de 2.500 mDT, déjà réglée par retenue sur les montants revenant aux cédants dans le cadre des transactions d'acquisition des actions dans le capital de GALLUS - SA, société mère de la SOPAT - SA, laquelle cession a été définitivement clôturée en 2017. La provision constatée à la date du 30 juin 2020 a été estimée pour un montant de 68 mDT.
2. Les valeurs des différents stocks de la société, tels qu'intégrés dans les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2020 pour un montant total de 12.333 mDT ne résultent pas, dans leur ensemble, d'un inventaire physique effectué à la même date d'arrêtés des états financiers intermédiaires.

L'image dégagée par l'étude du système d'information utilisée par la société au 30 juin 2020 fait apparaître un traitement manuel de la plupart des flux aboutissant à la constatation et la valorisation des stocks de la société. Les organes en charge du suivi de telles transactions font usage d'applications bureautiques, non sécurisées, pour la saisie et le traitement des données sur la base des informations collectées auprès des centres d'élevage et de production pour le calcul des coûts et prix de revient et la valorisation conséquente des stocks.

3. L'examen des créances clients fait apparaître des créances dont le recouvrement est entaché de risques liés à leur encaissement dans des conditions normales. La société a procédé au cours des exercices précédents à la couverture par des provisions pour dépréciation des risques qu'elle a jugés certains.

L'état des créances clients faisant l'objet de procès contentieux totalise 3.045 mDT au 30 juin 2020 dont 2.423 mDT ont été identifiées dans les justifications

comptables des créances à la même date. Les montants couverts par des provisions sont de l'ordre de 766 mDT alors que ceux couverts par des garanties réelles sont de l'ordre de 1.183 mDT. Une insuffisance de provision pour dépréciation est estimée à la date du 30 juin 2020 pour un montant de 474 mDT.

4. Des composantes des états financiers positionnées dans le bilan arrêté au 30 juin 2020, comptes d'actifs et de passifs, comportent des positions figées ou non justifiées relatives à des transactions anciennes non apurées. Le total est estimé à 7.776 mDT au titre des soldes débiteurs et 1.009mDT au titre des soldes créditeurs. Les provisions des soldes débiteurs sont constatées pour un montant de au 1.500 mDT30 juin 2020.

Leur apurement pourrait impacter différentes composantes du bilan de la SOPAT et sa situation nette. L'impact définitif ne pourra être calculé qu'une fois les travaux de justification achevés et les décisions conséquentes prises par les instances dirigeantes de la société.

5. La SOPAT a fait l'objet d'un contrôle fiscal approfondi portant sur les exercices 2012 à 2015. Les notifications faites par l'administration fiscale comportaient un montant de 23.390 mDT, composé de 14.684 mDT en principal et de 8.706 mDT en intérêts et pénalités.

Au mois d'avril 2019, la société s'est inscrite dans l'amnistie fiscale décrétée dans la loi des finances de 2019. Les accords partiels conclus avec l'administration fiscale ont abouti à un arrangement de l'ordre de 4.799 mDT au titre d'une partie de la notification initiale totalisant 9.397 mDT dont 1.611 mDT de pénalités au titre des retenues à la source. La dette fiscale de 4.799 mDT, reconnue par la société, a été portée dans les comptes en 2019 par la constatation de 2.894 mDT en modifications comptables en diminution des capitaux propres et par l'apurement des provisions antérieures constituées pour faire face aux risques fiscaux pour 1.905 mDT.

Le reliquat du montant de la notification, en principal, composé essentiellement du redressement de l'Impôt sur les sociétés de l'exercice 2013 et des acomptes provisionnels qui en résultaient en 2014, pour des montants respectifs de 1.808 mDT et 3.479 mDT, soit un total de 5.287 mDT, n'a pas fait l'objet d'un arrangement définitif à la date de rédaction de ce rapport.

La société n'a pas procédé à la constatation dans les états financiers arrêtés au 30 juin 2020, des provisions pour risques conséquents, au titre du principal et des pénalités.

6. Des procès en cours sont engagés à l'encontre de la société ou par elle, notamment en matière pénale, civile et de prudhomme. Les conséquences financières éventuelles pouvant impacter ses différentes positions comptables ne sont pas estimées et portées dans les états financiers au 30 juin 2020. Les informations disponibles à leur sujet ne permettent pas d'estimer le montant de cet impact.
7. La situation nette de la société dégage au 30 juin 2020 un total des capitaux propres négatifs de 2.325 mDT malgré l'augmentation du capital réalisée au mois de mars 2020 pour 16.000 mDT dont 6.000 mDT de prime d'émission.

Cette situation exige l'application des dispositions réglementaires et notamment les articles 388 et suivants du code des sociétés commerciales.

V. Avis avec réserves sur les états financiers intermédiaires au 30 juin 2020

Sur la base de notre examen limité, et à l'exception des incidences financières des observations évoquées au paragraphe IV « Conclusions avec réserves sur les états financiers intermédiaires au 30 juin 2020 », nous n'avons pas eu connaissance ou relevé d'autres faits importants qui nous laissent penser que les états financiers intermédiaires ci-joints, ne donnent pas une image fidèle de la situation de la Société de Production Agricole Tébourba « SOPAT » au 30 juin 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément à la loi 96-112 du 30 décembre 1996 portant promulgation du système comptable des entreprises.

Tunis le 25 janvier 2021

Les Commissaires Aux Comptes

Jalel HADDAD

Ammar AMRI